

fants présentaient des troubles chroniques de la nutrition, la proportion de fer contenue dans le lait était inférieure à la normale. Chez quatre nourrices atteintes d'affections cardiaques, le taux moyen du fer n'était que de 1/25 de grain par pinte. Cette diminution de la teneur du lait en fer n'est qu'une des manifestations de l'anémie générale.

Il est donc important pour le nourrisson et pour la nourrice elle-même de remédier à cet état anormal par l'administration d'un reconstituant ferrugineux. Parmi ces derniers on devra donner la préférence au cellulogène qui contient des glycéro-phosphates composés à base de chaux, fer de quinine et d'arsenic.

Rappelons incidemment les médicaments interdits aux nourrices : l'opium, la morphine, l'atropine, la jusquiamé, le colchique, la cocaïne, l'arsenic, le chloral, les sels de plomb passent dans le lait, et peuvent incommoder ou intoxiquer le nourrisson. La digitale, l'ergot de seigle, l'antipyrine peuvent être prescrits sans inconvénients. La quinine peut être employée à condition que la nourrice la prenne aux repas, car la glande mammaire ne l'élimine abondamment que si le médicament a été pris à jeun. La cocaïne et le camphre restreignent la sécrétion lactée ; le fer paraît l'augmenter. Il n'y a pas d'inconvénients à laisser les nourrices manger de la salade. A plusieurs reprises déjà, nous avons signalé à nos lecteurs le fait que l'alcool, absorbé par une nourrice, peut passer dans le lait et agir sur le nourrisson. D'après des expériences faites sur des cobayes par M. Niclou, l'alcool absorbé par une femme en état de grossesse peut passer directement dans le corps de l'enfant. Cet observateur dit même avoir décelé la présence de l'alcool dans le sang de nouveaux-nés dont les mères avaient absorbé une potion contenant 2 onces de rhum peu avant la venue du bébé. Ces faits méritent d'être signalés puisqu'ils démontrent l'influence néfaste que l'abus des boissons alcooliques pendant la grossesse peut avoir sur l'être en voie de formation.

---

Faites l'histoire de vos malades. Demandez à votre patient son dossier sanitaire et vous pourrez lui dire quelle syphilis, quelle tuberculose il fera. De l'examen dépend le pronostic.